

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat professionnel

Supports d'évaluation et de notation des unités générales

NOR : MENE2135369N

note de service du 25-11-2021

MENJS - DGESCO A2-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs de division des examens et concours

Référence : arrêté du 17-6-2020

La présente note de service annule et précise la note de service du 22 juin 2021 relative aux supports d'évaluation et de notation des unités générales du baccalauréat professionnel (NOR : MENE2119707N) : L'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général prévoit, à l'article 5, la publication par note de service des documents supports d'évaluation et de notation des unités générales de baccalauréat professionnel. La présente note de service a pour objet de mettre à la disposition des examinateurs les documents nécessaires à l'évaluation et à la notation des candidats dans la perspective des nouvelles définitions des unités générales de baccalauréat professionnel à compter de la session 2022.

Champ d'application de la fiche d'évaluation et de notation

Les fiches d'évaluation et de notation figurant en annexes de la présente note de service sont applicables à l'ensemble des spécialités de baccalauréat professionnel.

Elles s'appliquent à l'ensemble des candidats, quel que soit le statut du candidat (scolaire, apprenti, stagiaire de la formation professionnelle continue, individuel ou autre candidat) pour les épreuves et sous-épreuves de :

- français ;
- histoire-géographie et enseignement moral et civique ;
- mathématiques et physique-chimie ;
- langues vivantes obligatoires et facultatives ;
- prévention santé et environnement ;
- arts appliqués et cultures artistiques.

Annexes applicables aux épreuves générales de baccalauréat professionnel

Pour l'ensemble des spécialités de baccalauréat professionnel, les fiches d'évaluation et de notation des épreuves ou sous-épreuves :

- de français figurent en annexe 1 ;
- d'histoire-géographie et enseignement moral et civique figurent en annexe 2 ;
- de mathématiques et de physique-chimie figurent en annexe 3 ;
- de langue vivante obligatoire A figurent en annexe 4 ;
- de langue vivante obligatoire B figurent en annexe 5 ;
- de prévention santé et environnement figurent en annexe 6 ;
- d'arts appliqués et cultures artistiques figurent en annexe 7 ;
- de langue vivante facultative figurent en annexe 8.

Pour l'ensemble des spécialités de baccalauréat professionnel, les fiches d'évaluation et de notation :

- de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont prévues par circulaire du 16 décembre 2020, spécifique à l'évaluation de cette épreuve ;
- des sous-épreuves d'économie-droit et d'économie-gestion sont transmises directement par l'Inspection générale en illustration d'un sujet zéro.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,

La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Annexe 1

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel - sous-épreuve de français

Annexe 2

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel - sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique

Annexe 3

↳ Grille nationale d'évaluation des sous-épreuves de mathématiques et de physique-chimie de baccalauréat professionnel

Annexe 4

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel - LVA

Annexe 5

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel - LVB

Annexe 6

↳ Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve de prévention santé environnement au baccalauréat professionnel

Annexe 7

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve d'arts appliqués et culture artistiques au baccalauréat professionnel

Annexe 8

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve facultative de langue vivante au baccalauréat professionnel